



Propos injurieux et menaces verbales.

Par **G2MARSEILLE**, le **09/01/2008 à 00:56**

Bonsoir, rnrnje suis marseillais, 37ans, ex cadre de CMA-CGM, et ex étudiant en droit de la faculté d'Aix, et je suis sur le point de péter un câble.rnrnQue faire quand votre voisin vous traite de connard par la fenêtre, tente de défoncer votre porte en frappant comme un malade, tente de vous arnaquer en vous accusant d'avoir fendu son mur en 15, et possède un chien qui aboie nuit et jour sous vos fenêtres ? rnrnJe suis d'un naturel patient, j'ai déposé une main courante contre ce malade mental pour insultes, menaces verbales. rnrnCe samedi, on m'a volé un colis dans le hall, d'après les affirmations de la Poste, un colissimo, peut-être le livreur est-il le voleur, mais peut-être ce dégénéré mental a volé mon colis pour m'emmerder. rnrnCes gens là me fatiguent sérieusement et un jour je vais en prendre un pour frapper sur l'autre. rnrnQue dois-je faire ? rnrnVivre en permanence avec une webcam collée sur mon front ? rnrnJe recherche les articles des codes pénal ou civil relatifs aux propos injurieux et menaces verbales. rnrnComment apporter la preuve de ma bonne foi sans vidéo ou fichiers audio ? rnrnImaginons qu'un jour je croise ce malade dans l'escalier, et qu'il glisse contre le mur, se casse le nez par exemple, et qu'il m'accuse ? rnrnVais-je finir en prison ? Moi la victime qui ne supporte pas d'être insulté ? rnrnDois-je aller voir un psy pour monter un dossier ? rnrnCes gens là sont des crapules, le père a fait un stage aux Beaumettes pour escroquerie financière de 1.5 Milliard de frs, il était passé dans les journaux à l'époque, parce qu'il habite un 350m² dans le 8ième et moi je suis dans une chambre de bonne, ils se croient supérieurs. Leur appartement est hypothéqué cent fois, ils essaient de vendre. rnrnVous voyez le genre. Je voudrais remettre ces gens à leur place, avant de retrouver un emploi et déménager sur un autre continent.rnrnMerci rnrnGuillaume

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **11/01/2008 à 09:42**

Bonjour, rnrn- Pour le chien qui aboie: Constat d'huissier et saisine du juge de proximité en indemnisation sur le fondement des troubles de voisinages, rnrn- Pour les insultes: Multiplier les mains courantes puis éventuelle citation directe devant le Tribunal de police, rnrn- Pour le colis: La poste a vraiment laissé votre colis sur le palier? En principe, elle laisse un avis de passage pour que vous puissiez retirer votre colis dans un bureau de poste.rnrnCordialement, rnrnAntoine ETCHEVERRYrnrnwww.etchevery-avocat.com

Par **depatureauaux**, le **13/01/2008 à 19:23**

La solution ne saurait consister à employer vous-même la violence, car vous seriez de toute évidence déferé devant un tribunal correctionnel, et condamné.rnrnJe ne saurais que trop vous conseiller de déposer effectivement plusieurs mains courantes tout d'abord (pour le cas où cela déborderait un jour), puis une plainte, mais ces délits ou contraventions sont difficilement "prouvables" comme vous l'indiquez (la consultation d'un médecin ou d'un psychiatre pour attester des conséquences sur votre personne serait effectivement la bienvenue).rnrnDe toute évidence, vous pourriez faire témoigner éventuellement d'autres locataires ou propriétaires victimes de ces mêmes agissements par voie d'attestations judiciaires, ou même de citations devant une juridiction.rnrnPour le chien, il y a effectivement la notion de "trouble anormal du voisinage".rnrnVous pouvez néanmoins contacter le syndic avant d'engager une action, lequel syndic contactera le propriétaire du chien et pourra pourquoi pas engager une procédure de résiliation du bail si d'autres locataires ou copropriétaires se plaignent.rnrnLudovic Depatureauxrnrnwww.depatureauaux-avocat.com

Par **ranma**, le **29/04/2012 à 16:05**

Bonjour à tous,rnJe viens de lire vos commentaires aux uns et aux autres et effectivement, s'il y'a bien un domaine où 2 personnes peuvent entrer en conflit c'est le monde du travail. Une personne qui pense à l'intérêt général et qui est consciencieuse dans son travail aura du mal à comprendre l'attitude d'un autre collègue qui pratiquera la délation, qui sera mesquin et qui aura, en somme, un comportement de "connards".